



Eglise
Évangélique
Réformée
du canton de
Vaud

Assemblées 2020 par correspondance



Paroisse de Renens

Renens, le 4 décembre 2020

Cette année = Vote par correspondance !

Les règles officielles et les restrictions sanitaires en vigueur ont conduit le Bureau de l'Assemblée paroissiale à remplacer les assemblées des 8 et 29 novembre par un questionnaire à remplir.

En conséquence, nous invitons nos paroissiennes et nos paroissiens à voter en répondant à un questionnaire préparé à cet effet.

→ Chaque membre de la Paroisse désirent participer à ce vote par correspondance est prié de s'annoncer rapidement auprès du président de l'Assemblée paroissiale (adresse ci-dessous) afin de recevoir tous les documents nécessaires à préparer son vote.

Coordonnées du président de l'Assemblée paroissiale :

Michel Christinat Téléphone : 021 634 64 09

Courriel : mch-478@tvtnmail.ch

(merci de ne rien demander au Secrétariat paroissial !)

Tout en étant désolés d'avoir dû choisir cette solution, nous vous remercions de votre compréhension et vous encourageons à prendre un bout de votre temps pour faire connaître votre position sur les objets essentiels pour notre Paroisse. Les résultats vous seront communiqués par un message ad hoc après dépouillement des votes.

*Prenez soin de vous et vos proches
fraternellement*

Pour le Bureau de l'Assemblée de paroisse

Le président

M. Christinat

Le secrétaire

R. Perin